marge
de manœuvre

LIVRET D'ACCUEIL

100 % à distance, en visio : aucun lieu à rejoindre.

ACCESSIBILITÉ · VERSION DE NOVEMBRE 2026

Suivre le bilan avec un handicap.

À qui en parler, ce que nous pouvons adapter, ce qui ne change pas.

VOTRE RÉFÉRENT HANDICAP

Nicolas Blum Ferracci vous répond sous 2 jours ouvrés.

accessibilite@margedemanoeuvre.fr

VOTRE RÉFÉRENT

À qui en parler.

Nicolas Blum Ferracci
référent handicap de Marge de Manœuvre

ÉCRIRE AU RÉFÉRENT

accessibilite@margedemanoeuvre.fr

RÉPONSE

sous 2 jours ouvrés

APPELER L'ÉQUIPE

06 74 55 20 22, du lundi au vendredi

SON PARCOURS

« J'ai découvert l'accessibilité numérique chez Warren Walter, une ESN engagée, à une époque où je vivais moi-même une situation de handicap : j'y ai été le premier salarié reconnu travailleur handicapé (RQTH) à travailler 100 % à distance. L'entreprise m'a formé à ces enjeux, et j'y ai rencontré des développeurs et des designers qui en ont fait leur spécialité, des gens à la fois passionnés et passionnants. »

Quand et comment en parler

Quand vous le souhaitez : avant le premier échange, en écrivant au référent, pendant le premier échange, ou à tout moment du bilan, si un besoin change en cours de route. Votre message va directement au référent, sans passer par le formulaire de contact.

Vous nous dites ce qui vous aide. Pour obtenir une adaptation, vous n'avez à fournir ni diagnostic, ni justificatif, ni reconnaissance de handicap (RQTH).

Ce que devient votre message, qui le lit et combien de temps il est gardé :

margedemanoeuvre.fr/confidentialite/#referent-handicap

LES ADAPTATIONS

Ce que nous adaptons.

Ce que nous savons faire aujourd'hui, à choisir avec vous :

Le rythme

- Une séance coupée en deux séances plus courtes, ou des pauses pendant la séance.
- Plus de temps entre deux séances, et un bilan étalé jusqu'à 6 mois au lieu d'environ 4.

La façon d'échanger

- La caméra est facultative.
- Le téléphone à la place de la visio.
- Les sous-titres en direct de Google Meet, en français : vous les activez vous-même pendant la séance.
- Une part plus grande à l'écrit, par email, entre les séances.

Les carnets de bord

- Répondre à l'oral, en séance : la personne qui mène le bilan note vos réponses.
- Plus de temps pour les remplir.
- Les envoyer par email plutôt que par le lien de dépôt.

L'interprétation en langue des signes n'est pas encore proposée : son financement reste à trouver.

Pour un autre besoin, écrivez au référent : nous regardons avec vous ce qui est possible.

accessibilite@margedemanoeuvre.fr

CE QUI RESTE

Ce qui ne change pas.

- Le contenu du bilan et ses trois temps : comprendre, confronter vos pistes au marché, décider.
- Le nombre d'heures : 14 h, entretien de suivi compris.
- Le secret professionnel : rien de ce que vous dites ne sort du bilan.
- Le prix : une adaptation ne coûte rien de plus.

Les relais.

Selon votre situation, d'autres que nous peuvent vous aider :

Cap emploi accompagne les personnes en situation de handicap vers l'emploi, et dans leur emploi pour le garder ou le faire évoluer.

capemploi.info

Le médecin du travail peut proposer un aménagement de votre poste actuel, et vous conseiller sur un projet au regard de votre santé.

Le FIPHFP peut financer le bilan de compétences d'un agent public dont le maintien dans l'emploi est en jeu, à la demande de son employeur.

fiphfp.fr

La Ressource handicap formation de l'Agefiph conseille gratuitement le référent pour adapter votre parcours, s'il le faut.

Ce livret reprend la page Accessibilité du site, tenue à jour (version de novembre 2026). Il vous reste difficile à lire ? Écrivez au référent : nous vous l'envoyons sous une autre forme.

margedemanoeuvre.fr/accessibilite/

accessibilite@margedemanoeuvre.fr